

BAROMÈTRE DU GRAND PARIS DES ENTREPRISES

Avril 2017

Édition spéciale
"Élections 2017"

Le suivi du projet par les acteurs économiques





GRAND PARIS : NE PAS RALENTIR, NE JAMAIS S'ARRÊTER !

Depuis fin 2015, les fédérations professionnelles concernées par le Grand Paris, la CPME Paris Île-de-France, le MEDEF Île-de-France et la CCI Paris Île-de-France suivent ensemble l'avancement du Grand Paris dans toutes ses dimensions, notamment transports, logement et besoins de compétences générés par les chantiers. Dès son lancement, notre démarche commune a été reconnue dans le cadre du Comité interministériel du Grand Paris. Depuis, elle s'est installée dans le paysage institutionnel et d'autres partenaires l'ont rejointe.

A la veille d'échéances électorales majeures, les acteurs économiques souhaitent rappeler l'impératif que représente la réalisation de l'ensemble des volets du Grand Paris, au service de l'emploi, de la compétitivité et de l'attractivité de la région-capitale, moteur du développement économique du territoire national.

Le Grand Paris est en bonne voie

Les procédures administratives concernant l'ensemble des lignes du Grand Paris Express sont en cours d'achèvement et les premiers marchés de travaux ont été attribués. En parallèle, le projet CDG Express qui reliera l'aéroport de Paris Charles-de-Gaulle à la gare de l'Est et l'extension du RER E à l'ouest vont enfin pouvoir démarrer après des années de blocages et de tergiversations.

Côté habitat, l'objectif de 70 000 logements mis en chantier a été dépassé en 2016 : du jamais vu depuis l'aménagement des villes nouvelles ! Cette accélération se confirme à la lecture des indicateurs de suivi de la production de matériaux de construction remontés par les fédérations.

Concernant les projets de territoire, l'approche partenariale des Contrats d'Intérêt National (CIN) entre collectivités et Etat s'amplifie pour lever les freins à un nombre croissant de projets et la démarche « Inventons la Métropole du Grand Paris » sur 57 sites est un succès. Il reste à concrétiser l'impact positif de ces travaux annoncés pour les entreprises franciliennes.

Enfin, la plateforme *CCI Business Grand Paris* s'élargit à d'autres donneurs d'ordres pour donner aux 700 PME-TPE qui y participent davantage de visibilité sur les projets à venir. Nous saluons l'engagement de l'Etat de faciliter l'accès des PME aux marchés et de certains maîtres d'ouvrages de porter haut cette ambition. *L'Observatoire des PME du Grand Paris Express* lancé par la SGP en partenariat avec la CCI Paris Île-de-France et les fédérations professionnelles, permettra un suivi des retombées réelles du nouveau métro pour les entreprises franciliennes.

Des risques de retards apparaissent

La mise en œuvre de l'ensemble des volets du Grand Paris repose d'abord sur la réalisation, dans les délais prévus, des infrastructures de transport en commun dont la région-capitale a tant besoin. Si les projets avancent dans l'ensemble, et que certains tronçons, du côté de Saclay et d'Orly, sont annoncés plus tôt que prévu, de premiers glissements de calendrier ont pu être observés.

Nous devons impérativement éviter des dérapages supplémentaires. Les échéances doivent être respectées, à la fois pour enclencher les projets d'aménagement, de logement et d'immobilier d'entreprises prévus à proximité des nouvelles gares, mais surtout pour permettre au Grand Paris de jouer pleinement son rôle de vitrine de l'innovation et du savoir-faire français dans la construction de la ville de demain, notamment dans la perspective de la double échéance des JO 2024 et de l'Expo universelle 2025. L'enjeu est de taille pour les entreprises franciliennes, à la fois pour accéder à de nouveaux marchés, mais aussi pour pouvoir bénéficier, au moyen d'une mobilité améliorée pour leurs salariés, des retombées d'un investissement qu'elles ont déjà financé à hauteur de plus de 2,5 milliards d'euros depuis 2011 et auquel elles contribuent maintenant à hauteur de 700 millions d'euros par an.

À chantier du siècle, soutien sans faille

La réussite du Grand Paris et le puissant effet de levier sur la croissance de l'économie francilienne et nationale reposent sur le soutien dont bénéficie le projet et la confiance qu'il inspire à ceux qui s'y impliquent : confiance des entreprises de construction dans le lancement effectif des chantiers annoncés ; confiance des investisseurs français et étrangers dans la mise en service des infrastructures dans les délais prévus et, plus généralement, confiance dans la stabilité de la réglementation dans les principaux domaines liés au Grand Paris : de la gestion des déblais jusqu'à la fiscalité de l'investissement immobilier.

Nous n'avons pas le droit de l'erreur, l'avenir de l'économie francilienne et française repose pour une part importante sur la réussite du Grand Paris.



Didier Kling,
Président

de la CCI Paris Ile-de-France



Etienne GUYOT,
Directeur général

de la CCI Paris Ile-de-France



LES ATTENTES DES ENTREPRISES

RESPECT DES CALENDRIERS, MIXITÉ DES FONCTIONS ET SIMPLIFICATION RÉGLEMENTAIRE : LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

Attente 1 :

Le respect des calendriers du Grand Paris des Transports, clé pour un impact économique puissant

Une partie significative des infrastructures de transport planifiées dans le cadre du Nouveau Grand Paris des Transports en 2013 est en cours. Ainsi, les 5 lignes du Grand Paris Express (GPE) ont été déclarées d'utilité publique. Toutefois, le calendrier annoncé en 2013, au moment de l'adoption du Nouveau Grand Paris par le Gouvernement, a déjà glissé. Si rien ne dit que les échéances aujourd'hui annoncées pour les mises en service ne seront pas tenues, nous savons tous que les grands chantiers comportent en eux même leur part d'impondérable. Les entreprises, quant à elles, savent que plus un chantier dure, plus il coûte cher. Elles joueront leur rôle, notamment au plan de la création d'emplois par centaines de milliers et par la mise en œuvre des clauses d'insertion, mais leur action s'inscrira nécessairement dans le cycle de l'activité économique, avec des phases de stop and go.

Aujourd'hui, au plan financier, le Grand Paris repose quasi exclusivement à ce stade sur des ressources fiscales, ce qui l'expose aux aléas du cycle électoral et de la régulation budgétaire. A la contrainte des délais, il faut donc veiller à ne pas rajouter une contrainte financière supplémentaire.

C'est pourquoi il est indispensable qu'à l'issue des échéances électorales de 2017, l'Etat réitère son soutien sans faille au projet du Grand Paris dans toutes ses dimensions, en particulier le transport. Les acteurs économiques souhaitent ardemment que l'Etat et les maîtres d'ouvrages publics du transport s'engagent à prendre toutes les mesures pour que les calendriers soient tenus et réitèrent clairement les engagements relatifs aux mises en service, et pas seulement en prévision des Jeux Olympiques de 2024 et l'Exposition Universelle de 2025. Selon l'agence Moody's «des signes d'affaiblissement du soutien accordé par l'Etat auraient une implication négative sur la notation de la Société de Grand Paris», et donc sur sa capacité à emprunter, à mener à bien sa mission dans les délais, et garantir l'effet de levier attendu sur le désengorgement des transports et le développement économique concomitant.

Attente 2 :

Booster les logements, développer la mixité des activités

Les entreprises demandent à l'Etat et aux acteurs publics (région, communes, métropole, intercommunalités) de s'engager clairement dans deux directions :

Continuer de booster la création de logements. Les entreprises attirent l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de poursuivre la construction de logements de qualité pour leurs salariés. Les résultats positifs avec le dépassement de 70 000 logements mis en chantier en 2016, doivent inciter à aller plus loin et plus vite au regard de l'insuffisance du nombre de logements en Île de France : il faut atteindre 90 000 logements nouveaux par an, dont les 37 000 sociaux identifiés dans le Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH), sans oublier les logements intermédiaires qui répondent aux besoins des salariés.

Partout où une nouvelle offre de transports sera créée, il importe de construire de nouveaux logements avec un double objectif : le développement de nouveaux centres de vie au droit des nouvelles gares, la facilitation des déplacements domicile-travail grâce à la mise en œuvre de lignes de transports nouvelles ou modernisées, plus rapides et plus fiables.

Veiller à la mixité des activités en utilisant tous les dispositifs législatifs et réglementaires à la main de l'Etat, de ses établissements et des collectivités territoriales.

Le risque est réel de voir les retards de chantier se multiplier et en conséquence, de voir des zones entières déséquilibrées par un urbanisme monofonctionnel, ou des nouvelles gares au milieu de friches industrielles en lieu et place des quartiers annoncés. Sans parler de l'impact sur les projets économiques, tels que Campus Grand Parc à Villejuif ou la Cité de la Gastronomie à Orly dont le développement est conditionné à la mise en service de la ligne 14 ou encore des ZAC Mantes Université et Mantes Innovaparc qui prennent du retard à la suite des reports de l'extension du RER E à l'ouest. A cette fragilité, ne rajoutons pas le risque bien réel, de construire par confort, par calcul ou par habitude de nouveaux ensembles déséquilibrés, renvoyant les activités économiques à la périphérie ou pire encore les supprimant, en privilégiant uniquement des logements sociaux ou encore les bureaux !

Il importe à l'Etat, en tant que garant ultime de l'aménagement du territoire, de veiller à ces équilibres fondamentaux pour le développement harmonieux du Grand Paris dans les décennies qui viennent. Cette harmonie doit accorder une place nette à l'activité économique.

Attente 3 :

Pour une réglementation cohérente et stable concernant les matériaux et déblais

La loi fixe un objectif de valorisation de 70 % des déchets du BTP à l'horizon 2020, mais le cadre réglementaire doit se stabiliser et évoluer pour permettre l'atteinte de cet objectif.

Le cadre régional est encore instable. Adopté à l'été 2015, puis contesté, le Plan régional de prévention et de gestion des déchets issus des chantiers du bâtiment et des travaux publics (Predec) est de nouveau applicable (avec suspension du moratoire pour la création et l'extension des capacités de stockage des déchets inertes en Seine-et-Marne). Le futur plan unique des déchets est en cours d'élaboration.

Les conditions d'ouverture de nouvelles carrières et de réutilisation des déblais ont été durcies, faisant peser un risque sur l'approvisionnement en matériaux des chantiers du Grand Paris. Ainsi, il importe de clarifier les possibilités de valorisation de certains matériaux, comme les granulats de béton recyclés, et les terres excavées. Sur ce dernier point, les professionnels expriment le besoin d'une cartographie précise identifiant les zones où les sols sont de nature similaires aux terres, par exemple sulfatées, extraites lors des chantiers et où elles pourraient être déposées.

Enfin, la réglementation existante est insuffisamment mise en œuvre, notamment en termes d'exemplarité des chantiers du Grand Paris, freinant la mise en place de plateformes labellisées de tri et de recyclage des matériaux.

LA PAROLE AUX PARTENAIRES

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT GRAND PARIS

« Le Grand Paris est l'un des principaux chantiers du siècle. Les investissements réalisés profiteront tant à l'aménagement du territoire francilien qu'à nos entreprises. Le Grand Paris va nous permettre de développer nos structures, d'innover, de nous investir davantage dans la transition numérique et de recruter de nouveaux collaborateurs en charge de la réalisation de ce projet pharaonique. Le Grand Paris, c'est également un enjeu d'envergure nationale, faisant de l'Île-de-France la vitrine de l'attractivité de l'économie française et une offre adéquate à l'accueil des jeux olympiques 2024 et de l'Exposition universelle 2025. Le respect des délais de ce fabuleux projet est incontournable pour le rayonnement de notre Nation. »



◀ **Jean-Luc Tuffier**, Président FFB GP

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS ÎLE-DE-FRANCE

« La Profession note avec satisfaction que les travaux du Nouveau Grand Paris vont monter en puissance ces prochains mois. C'est un véritable relais de croissance. Nous avons collectivement des défis à relever en termes d'emploi, de formation, d'attractivité de nos territoires pour le développement de l'Île-de-France et la qualité de vie de ses habitants. L'impact positif sur l'économie francilienne est subordonné au respect des calendriers annoncés par les différents maîtres d'ouvrage. »



◀ **José Ramos**, Président FRTIP IDF

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT ÎLE-DE-FRANCE

« L'activité sur le marché du logement neuf en Île-de-France atteint des records historiques, en phase avec les besoins réels de la population. L'aménagement, autour des futures gares du Grand Paris Express, est déjà un enjeu majeur et de multiples constructions de logements sont prévues.

Les professionnels du bâtiment restent néanmoins très attentifs à toute mesure qui viendrait casser cette dynamique comme un changement des règles fiscales sur l'investissement immobilier.



Quant au secteur de la rénovation, il est encore dans le rouge et les entreprises sont inquiètes de voir poindre des mesures qui remettraient en cause les aides fiscales à la rénovation énergétique notamment. »

◀ **Jacques Letort**, Président FFB IDF

FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE DU BÉTON

« L'ensemble des acteurs de la construction est mobilisé pour participer à la réalisation du Grand Paris. Il s'agit d'un levier essentiel pour les activités des entreprises. Les projets d'infrastructures et d'aménagements prévus dans le Grand Paris doivent se poursuivre dans le respect des programmes pluriannuels d'investissements et des calendriers annoncés. Cela leur permettra de s'organiser et d'investir en ingénierie, en matériels et de créer aussi des emplois pérennes sur le territoire francilien.

La FIB demande aux candidats à l'élection présidentielle de s'engager à consolider les facteurs de réussite de ce projet, à poursuivre et à intensifier la dynamique dans laquelle se sont mobilisées l'ensemble des parties prenantes du Grand Paris. »



◀ **Philippe Gruat**, Président FIB

UNION NATIONALE DES INDUSTRIES DE CARRIÈRES ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ÎLE-DE-FRANCE

« Après 2 ans de forte baisse, la production régionale de Béton Prêt à l'Emploi a dépassé le seuil symbolique des 5 millions de m³. Un effet « Grand Paris Express » commence à frémir. Pour autant, les chantiers de construction ont du mal à démarrer, et ils ne devraient donner leur pleine mesure qu'au début de l'année 2018. Pour les entreprises et le timing des grands projets, il est indispensable de respecter le planning du Grand Paris Express.



Notre profession attend aussi de l'administration qu'elle offre aux entreprises un environnement législatif et réglementaire stable et durable qui lui permette d'envisager efficacement et sereinement sa contribution au Grand Paris. »

◀ **Bruno Huvelin**, Président UNICEM IDF

FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENTS IMMOBILIERS DU GRAND PARIS

« Notre récente étude démontre que l'attractivité locale repose principalement sur le prix du logement, la desserte en transports et la sécurité. L'attention portée à la sécurité est très importante. C'est pourquoi depuis plus de 15 ans, la FNAIM du Grand Paris a placé cette thématique sécurité parmi ses priorités car les promoteurs et les investisseurs anticipent les attentes de leurs clients. A ce jour, nous n'avons pas observé de spéculation notable dans les villes accueillant les futures gares du Grand Paris des transports. La plupart des gares ne sont pas encore sorties de terre si bien qu'elles ne constituent pas encore un critère de valorisation pour des Franciliens qui ont encore du mal à se projeter. Le Grand Paris Express est attendu en temps et en heure »



◀ **Didier Camandona**,
Président de la Chambre FNAIM du Grand Paris

FÉDÉRATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS ÎLE-DE-FRANCE

« Grace au retour de la confiance, aux taux d'intérêts très bas, et à l'écho trouvé auprès du gouvernement par l'action de la FPI pour pérenniser les dispositifs d'aides à l'acquisition et à l'investissement des particuliers (« PTZ » et « loi Pinel »), l'année 2016 se conclut sur des notes positives dans le secteur résidentiel, notamment sur le territoire du Grand Paris. Sur le segment des bureaux neufs ou



restructurés, 1,1 million de m² ont été mis en chantier contre 450 000 m² versus 2015. Aux candidats qui vont se présenter aux différentes investitures, dans les prochains mois, les professionnels demandent : maintenez les mesures qui fonctionnent et luttiez contre l'instabilité fiscale. »

◀ **Marc Villand**, Président FPI IDF

FÉDÉRATION NATIONALE DES ACTIVITÉS DE LA DÉPOLLUTION ET DE L'ENVIRONNEMENT ÎLE-DE-FRANCE

« Le démarrage des chantiers s'accompagne de volumes importants de déblais de toutes natures qui doivent être orientés vers des installations adaptées dans le respect d'une logistique de proximité raisonnée et celui des objectifs de recyclage et de valorisation. Les solutions proposées doivent notamment répondre aux caractéristiques particulières de certaines des terres excavées qui, bien que naturelles, peuvent nécessiter une gestion spécifique. La réussite de l'opération réside dans l'anticipation des moyens et capacités nécessaires, par le dialogue permanent entre les différentes parties prenantes. »



◀ **Fabienne Piotelat**,
Présidente FNADE Île-de-France

FÉDÉRATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES

« La Filière Industrielle Ferroviaire Française est aujourd'hui à la croisée des chemins. D'une part, elle se trouve handicapée par la dégradation de la situation financière du système ferroviaire français et par les retards pris dans les investissements publics en matériel roulant et sur le réseau ferré. D'autre part, les opportunités sont multiples : GPMR, relance des TET, renouvellement du parc Île de France et, bien sûr, Grand Paris Express. Plus que jamais ce dernier projet s'avère essentiel pour booster notre filière et ses capacités d'innovation. »



◀ **Louis Nègre**, Président FIF

CONFÉDÉRATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES PARIS - ÎLE-DE-FRANCE

« Pour les petites entreprises, le projet «Grand Paris» est une vraie opportunité ! Les études réalisées depuis de longs mois, les travaux désormais engagés ainsi que les marchés proposés représentent une opportunité d'affaires pour nos TPE/PME. Depuis près de 4 ans, elles se préparent afin de pouvoir répondre à ces nouvelles commandes et redynamiser leur activité. L'amélioration des transports et l'accès au logement vont aussi permettre d'améliorer la qualité de vie de nos collaborateurs. En termes d'emploi, l'Île-de-France ne peut se passer d'un tel projet. L'enjeu social a pour nous du sens. Les TPE/PME franciliennes ont donc besoin de cet élan pour redynamiser l'économie, l'emploi et travailler en partenariat avec tous les métiers qui vont donner à notre région un nouveau visage. »



◀ **Bernard Cohen-Hadad**,
Pierre Kuchly,
Présidents CPME Paris Île-de-France

UNION DES SYNDICATS DE L'IMMOBILIER ÎLE-DE-FRANCE

« Dès 2018, la Métropole devra déterminer des critères d'intérêt métropolitain sur lesquels elle pourra monter en compétence. On perd en proximité. Le Maire garde le pouvoir sur le permis de construire alors que le pouvoir d'aménagement revient de plus en plus aux territoires : c'est incohérent. Sur le coût du foncier, on assiste impuissants à une rupture entre les territoires et l'économie : la CVAE est versée à la métropole. Le dialogue entre les associations professionnelles et la gouvernance métropolitaine mérite d'être renforcée. La restructuration des strates de gouvernance sur notre territoire est un vrai enjeu en termes de politique du logement et mérite un engagement politique fort des candidats sur le Grand Paris. »



◀ **François-Emmanuel Borrel**,
Président Unis-IDF

FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DU RECYCLAGE

« Le Grand Paris entre dans une phase opérationnelle importante, avec la multiplication des mises en chantiers dans les prochains mois. Les acteurs présents sur les chantiers, mais aussi ceux qui sont en aval, doivent se tenir prêts à une forte augmentation des tonnages au fur et à mesure de l'avancement des projets. Afin d'assurer une traçabilité optimale des déblais et déchets de chantiers, la SGP a mis en place un logiciel qui a été présenté à l'ensemble des acteurs.



Certains n'ont en revanche pas encore été formés à son utilisation au moment où ils devront avoir à gérer l'arrivée des premiers tonnages sur leur site, il faut donc accélérer le processus. »

◀ **Erwan Le Meur**, Président FEDEREC BTP

ALLIANCE DES MINERAIS, MINÉRAUX ET MÉTAUX

« Le Grand Paris marque le début d'une aventure exceptionnelle, d'une nouvelle page de l'histoire francilienne et cette étape ne peut se réaliser sans le secteur des minerais, minéraux et métaux. Notre filière est, en effet, en amont et au cœur de tout ce qui se réalisera. Les atouts et les potentialités du métal offrent des



perspectives illimitées pour le Grand Paris, tant dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture que pour les réseaux. Ce chantier de siècle constitue une formidable opportunité pour nos entreprises. »

◀ **Catherine Tissot-Colle**, Présidente A3M

MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE ÎLE-DE-FRANCE

« Deux échéances majeures se profilent pour notre pays : les jeux olympiques 2024 et l'exposition universelle de 2025 où la France va être particulièrement scrutée au niveau de la scène internationale. Le bon déroulé de ces événements dépend de l'achèvement d'une infrastructure stratégique : le Grand Paris Express. Les délais doivent être impérativement tenus afin que les projets d'aménagement sous-jacents (logement et immobilier d'entreprise) démarrent. Le chantier du Grand Paris représente ainsi plus de 100 milliards d'euros d'opportunités d'affaires et de marchés pour les entreprises franciliennes, une véritable bouffée d'air ! C'est une chance qu'il nous faut saisir pour redynamiser le tissu économique et offrir de nouvelles perspectives à notre jeunesse. Mobilisons-nous en faveur de ce projet porteur de modernité et d'élan pour la région Île-de-France ! »

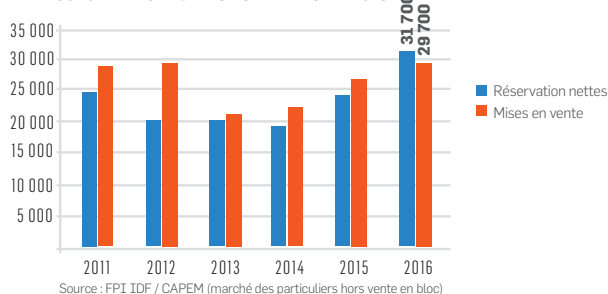


◀ **Eric Berger**, Président MEDEF Île-de-France

INDICATEURS DES FÉDÉRATIONS

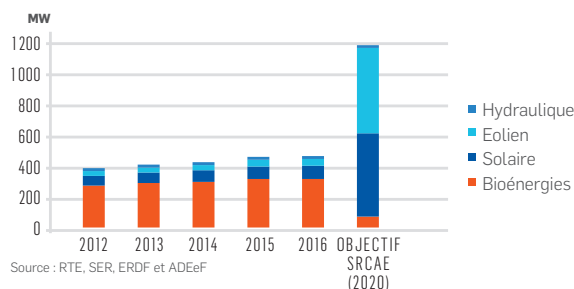
Frémissant, l'effet Grand Paris relance l'activité des professionnels.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PRIVÉS : +38 % DE RÉSERVATIONS NETTES EN 2016



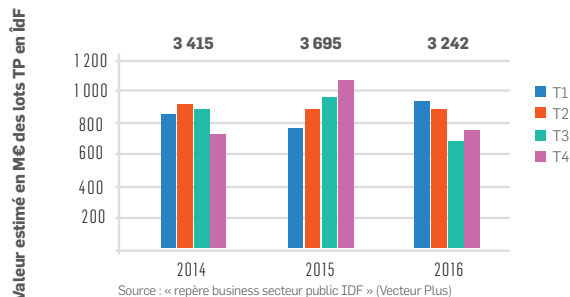
Source : FPI IDF / CAPEM (marché des particuliers hors vente en bloc)

UNE PUISSANCE RACCORDÉE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE EN ÎLE-DE-FRANCE LOIN DU COMPTE, SEUL LE SOLAIRE PROGRESSE



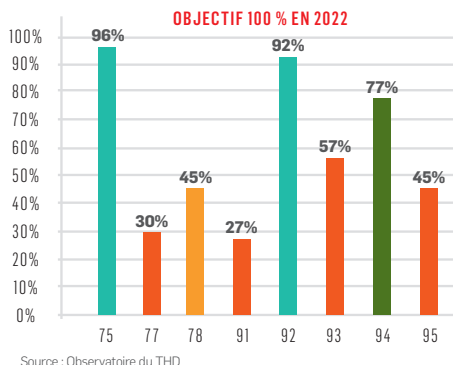
Source : RTE, SER, ERDF et ADEEF

TP : BAISSÉ DE LA COMMANDE EN PROVENANCE DES COLLECTIVITÉS EN 2016, 2017 S'ANNONCE BIEN



Source : « repère business secteur public IDF » (Vecteur Plus)

RACCORDEMENT DES LOGEMENTS ET LOCAUX D'ACTIVITÉ PAR LE TRÈS HAUT DÉBIT : DES DISPARITÉS PERSISTANTES

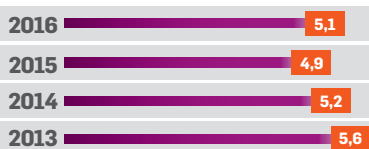


Source : Observatoire du THD

LA PRODUCTION FRANCIENNE DE BÉTON PRÊT À L'EMPLOI ENCORE AU RALENTI EN 2016



Production de Béton Prêt à l'Emploi en millions de m³



Source : UNICEM IDF

LA PRODUCTION DE PRODUITS EN BÉTON À DESTINATION DU BÂTIMENT EN PROGRÈS

VOLUME D'ACTIVITÉS



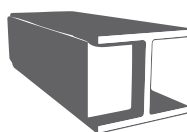
en 2016 par rapport à 2015

Source : FIB



UNE CONSOMMATION DE PRODUITS EN ACIER POUR LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS EN PROGRÈS :

+1,2 %
en 2016 par rapport à 2015



Source : Alliance des Minerais, Minéraux et Métaux

